

AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Autorisation consentie par :

Nom : JOUAULT _____
Prénom : Matthieu _____
Né(e) le : 11/05/1982 _____
Demeurant : Lys-lez-Lannoy _____

Je soussigné(e) Matthieu Jouault autorise expressément et sans restriction l'association des Bricos du Coeur, la société Leroy Merlin France et les autres sociétés de son groupe de sociétés ainsi que leurs ayant-droits (en ce compris, les entités exploitant les points de vente de l'enseigne « Leroy Merlin »), dans le cadre de l'évènement Bricos du cœur réalisé dans les locaux de l'association Temps de vie - Maison d'Enfants Saint Vincent à Tourcoing :

- fixer ou faire fixer mon image par tout procédé photographique ou vidéographique lors de l'évènement Bricos du cœur le 29 Septembre 2025
- reproduire, utiliser et diffuser mon image ainsi fixée à cette occasion à des fins d'illustration, de communication, d'informations, institutionnelles, publicitaires et/ou promotionnelles

Je reconnais et accepte expressément que mon image ainsi que, le cas échéant, les attributs de ma personnalité telle que ma voix, mon prénom et nom puissent, ensemble ou séparément, être intégrés en tout ou partie à des réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter et Instagram.

Également, je reconnais et accepte que la société Leroy Merlin France sera libre d'afficher les visuels et supports reproduisant mon image en service interne ou en magasin.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit et couvre une utilisation mondiale pour une période de 3 ans à compter de ce jour.

Fait à Tourcoing,
Le 29 Septembre 2025.



Bon pour Accord, lu et approuvé

Signature (précédée de la mention manuscrite « bon pour accord – lu et approuvé »)